

EXCLU DU PRÊT

# PENN AR BED

EXCLU DU PRÊT

Évolution de la Faune  
et de la Flore  
en Bretagne

(Première Partie)



# PENN AR BED

Revue bretonne de Géographie, Sciences Naturelles, Protection de la Nature

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME 2

N° 16

---

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

6<sup>e</sup> ANNÉE

FASCICULE 1

MARS 1959

---

## SOMMAIRE

### EVOLUTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE EN BRETAGNE

(PREMIÈRE PARTIE)

P. MAILLET : *APERÇU SUR LA FAUNE BRETONNE.*

J.-M. GAILLARD : *QUELQUES ANIMAUX MARINS AYANT RECEMMENT ATTEINT LES CÔTES DE BRETAGNE.*

J.-R. AUBRY : *LE RAT MUSQUE EN BRETAGNE.*

J.-J. BARLOY : *LE SERIN CINI S'INSTALLE EN BRETAGNE.*

A. LUCAS : *LES PALUDESTRINES, ENVAHISSEURS ENIGMATIQUES.*

Notes de Faunistique — Nos lecteurs nous écrivent — Bibliographie.

---

### ANNÉE 1959

Cotisation — Abonnement ordinaire . . . . . 500 frs

Cotisation — Abonnement de soutien . . . . . 1.000 frs

A verser à notre trésorier : Michel-Hervé JULIEN  
15, rue Laënnec, QUIMPER. C.C.P. Rennes 1361-60

NOTA. — Les abonnements sont tacitement reconduits, sauf ordre de suppression du destinataire.

---

Rédaction de « Penn ar Bed » : A. LUCAS, Professeur Lycée de Brest

---

NOTRE COUVERTURE : La Genette, animal rare en France, se rencontre parfois en Bretagne...

Photo Francis Petter

## APERÇU SUR LA FAUNE BRETONNE

par P. MAILLET

La Bretagne, de par sa géologie et sa position géographique, forme une région spéciale dont le type originel de faune est dit « armoricain ».

C'est un type répandu dans l'ouest de la France, dans les monts Cantabriques (Espagne) assez souvent, et d'autre part dans le sud de la Grande-Bretagne. On a remarqué en outre des stations isolées en Europe Centrale et Orientale. Ces faunes, de type armoricain, ne se trouvent ordinairement pas en Irlande (isolée de la Grande-Bretagne au quaternaire), et les colonies reliques d'Europe Centrale indiquent que ce sont des espèces refoulées vers l'ouest par les types hercyniens d'Europe et qui ont atteint la Grande-Bretagne et la Bretagne. Elles ont donc occupé l'Europe alors que l'Angleterre était encore unie au nord de la France, mais après le détachement de l'Irlande. Un des exemples typiques est le *Choleva angustata* (Coléoptère Staphylin hantant les galeries de taupe et les grottes à l'abri desquelles il se nymphose), de type armoricain qui voisine plus à l'est avec le *Choleva cisteloïdes* de type hercynien.

D'autres espèces de type armoricain n'ont pas une distribution aussi tranchée et ont gagné vers l'est ou le nord. *Nebria salina* (petit coléoptère peuplant les bords des eaux douces) par exemple est une espèce armoricaine qui a gagné vers le nord, l'Ecosse et atteint l'Irlande.

Signalons aussi dans le même ordre d'idée la présence de la Limace *Geomalacus maculosus* signalée à Vannes et dans l'angle N.-O. de la péninsule ibérique, le gastéropode pulmoné *Lauria anglica* trouvé au Portugal et à l'Île de Ré.

Tel est historiquement une des origines de la Faune bretonne. Le climat stabilisé après les glaciations, la faune s'est progressivement enrichie par d'autres apports, soit *accidentel* (Ex. : Doryphore *Leptinotarsa decemlineata*), soit *naturel*, par remontée méridionale ou descente nordique.

\*\*\*

Passons ainsi très rapidement en revue quelques types intéressants dans les différents groupes :

Parmi les Poissons, regrettons la disparition progressive de cette belle espèce : le Saumon (*Salmo salar*), qui remontait nos cours d'eau en grande abondance il y a quelques centaines d'années. Cette disparition presque totale est due à plusieurs causes sur lesquelles il serait trop long de s'étendre.

Pour les BATRACIENS, un exemple intéressant de spéciation nous est donné chez nous avec le *Triton de Blasius* hybride du *Triton crêté* et du *Triton marbré* dont les aires de distribution chevauchent en Bretagne. Ces deux dernières espèces se métissent donc chez nous où l'isolement géographique n'existe pas pour ces espèces. Mentionnons aussi que c'est en Bretagne que fût trouvée pour la première fois *Rana agilis* (ou *dalmatina*), espèce voisine morphologiquement de *Rana fusca* (ou *temporaria*), la banale grenouille rousse. Comme son nom l'indique, *Rana dalmatina* est une espèce médio-européenne qui a gagné la Bretagne ; on la retrouve assez communément aux environs de Rennes.

LES REPTILES. — Le Lézard vert (*Lacerta viridis*), espèce méridionale, remonte jusqu'à Jersey à travers la Bretagne.

LES OISEAUX. — La Grouse des Bruyères (*Lagopus scoticus*), originaire d'Ecosse, a été introduite en Bretagne où on espérait son acclimation ; mais ces essais ont été infructueux jusqu'ici.

Le Fulmar ou Pétrel glacial (*Fulmarus glacialis*) est une espèce arctique qui, après avoir envahi toute l'Angleterre, fait des apparitions estivales de plus en plus fréquentes en Bretagne où vraisemblablement il ne tardera pas à s'installer. Le Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*) a été signalé par le Dr FERRY comme nicheur dans l'archipel de Molène en 1954 : c'est le premier cas de nidification de cette espèce en France ; au contraire le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) semble en régression. Le Serin Cini (*Serinus canaria*), espèce méridionale, apparaît en Bretagne comme nous l'indique M. BARLOY dans sa présente étude.

LES MAMMIFÈRES. — Le Loup (*Canis lupus*). Les derniers loups furent tués en 1887 en Côtes-du-Nord. Ils pullulaient autrefois dans le Finistère et ont disparu depuis 1885 ; en Ille-et-Vilaine depuis la guerre de 1914 ; dans le Morbihan, un louveteau fût pris en 1898, mais la strychnine a mis fin à la présence des derniers à peu près à cette date. En Loire-Atlantique, depuis fort longtemps, leur disparition est signalée. Cependant en Ille-et-Vilaine, les derniers à disparaître furent des mâles solitaires qui s'accouplèrent dans quelques cas avec des chiennes et donnèrent des hybrides de grande taille dont notre Musée possède quelques spécimens.

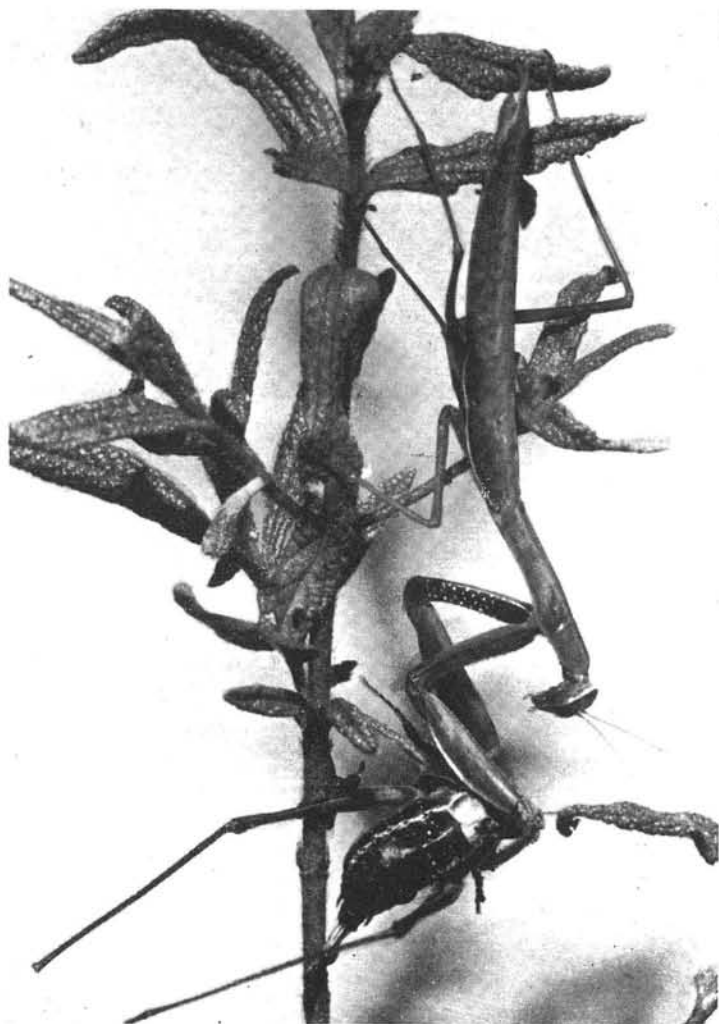
Le Vison (*Mustela lutreola*), au pelage si recherché, existe encore à l'état sauvage sur les bords de la Loire. Il fut autrefois très abondant dans l'Ouest. Animal aquatique, il cause de grands dégâts au bord des rivières.

De même, le Rat musqué (*Fiber zibethicus*), originaire de l'Amérique du Nord, a été importé en Bohême en 1905 et en France depuis quelques années. En Bretagne, il s'est fort bien acclimaté et commence même à pulluler à tel point qu'il est chassé à la fois pour sa fourrure recherchée et pour les dégâts qu'il occasionne aux berges et digues des étangs où il pullule. A côté de Rennes, dans les étangs du Boulet, un ouvrier agricole de la contrée me signalait dernièrement en avoir détruit 800 en un an ; on peut admirer dans ces étangs, le travail de construction de sa hutte de joncs et des galeries qui y mènent. On trouvera dans l'article de M. AUBRY des précisions sur la répartition actuelle du Rat musqué.

La Genette (*Genetta genetta*), petit mammifère à la belle queue tigrée, grimpeur remarquable, quoique aimant aussi nager, est signalée de temps en temps en Bretagne notamment à Paimpont. C'est un animal peu commun en France.

Enfin pour terminer ce rapide tour d'horizon des Mammifères intéressants, rappelons les stations de Phoques : *Halichoerus grypus*, déjà signalés à Ouessant (*Penn ar Bed* n° 11 et n° 15) et *Phoca vitulina*, dans les eaux françaises de l'Atlantique.

INSECTES. — La Mante religieuse (*Mantis religiosa*), apport méridional, est signalée en divers endroits, notamment dans les Côtes-du-Nord. Les chroniques parlent aussi d'invasion de Sphinx Tête de mort (*Acherontia atropos*) ; en 1895 notamment fut



Jeune Mante religieuse femelle au dernier stade larvaire  
Elle dévore un Orthoptère

Cliché Sciences et Nature



signalé des essaimages importants de cette espèce méridionale. Chaque année, il n'est pas rare de trouver quelques exemplaires de sa chenille sur les pommes de terre.

Parmi les Homoptères, des stations de *Cicadetta montana*, petite cigale à remontée méridionale, se trouve autour de Rennes sur les coteaux de Pléchâtel. Cette Cicadette a une aire de distribution étendue puisqu'elle est signalée aussi sur des coteaux ensoleillés de Lorraine et en Angleterre.

Parmi les Jassides de même, des espèces comme *Agallia laevis* remontent jusqu'à Jersey, puis ont gagné l'Angleterre où on la signale sur la côte ouest de l'Ecosse ; *Circulifer fenestratus* de même est remontée par la Bretagne jusqu'à Jersey mais n'a pas atteint l'Angleterre. Un inventaire des Homoptères est d'ailleurs en cours à mon Laboratoire et nous réservera certainement d'autres surprises.

Le Phylloxéra de la vigne (*Dactylosphaera vitifoliae*), présent encore dans toutes les méroires, a fini par faire disparaître tous les petits vignobles bretons après 1865, qui comptaient 108 hectares en Ille-et-Vilaine (1 ha en 1957) et 400 dans le Morbihan (46 ha aujourd'hui).

Je profite de cette note pour attirer l'attention des Naturalistes sur l'invasion vraisemblablement prochaine d'un Homoptère Jassidae, et qui sera sans conteste le plus beau Jassidae de notre faune française ; c'est une espèce d'Amérique du Nord, *Graphocephala coccinea*, à rayures longitudinales vertes et rouges du plus bel effet, espèce qui a envahi l'Angleterre depuis 1934, importée avec des Rhododendrons. Elle a étendu son biotope et se trouve actuellement sur toute la côte sud anglaise de la Manche. On peut prévoir son arrivée en France et très vraisemblablement en Bretagne, d'ici quelques années. D'autres Homoptères, comme *Ceresa bubalus*, Membracide américain introduit il y a une trentaine d'années en France de façon accidentelle, a remonté progressivement vers le nord et est actuellement à la limite de nos départements bretons où on peut le rencontrer. Un Homoptère Cixiidae (*Cixius venustulus*) méridional est signalé parfois en Bretagne.

Dans le groupe des Orthoptères, signalons de même *Pteronemobius heydeni*, espèce méridionale trouvée en divers endroits, et la présence de l'*Ephippiger ephippiger* de Montpellier également, assez commune à Paimpont. Mon collègue RICHARD a cependant noté une différence avec l'espèce type dans le rythme du chant. Avons-nous ici une variété locale « armoricaine ? ». Nous rencontrons ce type de variété « armoricana » chez l'*Oedipoda coerulescens* commune partout en Bretagne, mais dont les exemplaires de la Presqu'île de Crozon diffèrent du type par une rugosité plus marquée de la tête et surtout par leur taille très inférieure. L'Empuse, si curieuse (*Empusa egea*), a été trouvée à Paimpont fin Juillet, c'est une remontée méridionale comme la Mante religieuse (*Mantis religiosa*) signalée dans le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine. En 1946, au cours de l'été, quelques fins de migration du Criquet migrateur (*Locusta migratoria*), à forme *gregaria*, se sont établis dans la région de Rennes et de la Lande d'Oué. Le peuplement s'était maintenu en 1947, mais évoluait vers la forme *solitaria*. On peut y rencontrer encore quelques exemplaires.

Parmi les Phasmes, le *Clonopsis gallica* du Midi est signalé dans la région de Vannes en 1945 et à Paimpont (Rennes).

M. le Professeur POISSON, qui m'a donné de nombreux renseignements pour cet article et que je remercie très vivement de son amabilité, a signalé parmi les Hétéroptères aquatiques (Faune de France) plusieurs espèces communes en Bretagne qui établissent la liaison entre le Midi de la France et le sud de l'Angleterre. Parmi les coléoptères, nous avons déjà signalé *Choleva* et *Nebria* de type armoricain primitif ; mais on peut y ajouter quelques Carabes dont les aires de distribution sont localisées à quelques forêts bretonnes isolées. Il y a eu là par isolement géographique, une microévolution intéressante.

Dans d'autres groupes, nous pourrions signaler des espèces non moins intéressantes. Parmi les Crustacés : le *Niphargus* des nappes phréatiques ; les Ecrevisses (*Astacus pallipes*) acclimatées dans la région de Corlay (Côtes-du-Nord) (cf *Penn ar Bed*, n° 2). Parmi les Mollusques : les Paludines des canaux bretons, reliés avec les eaux de la Loire et de la Seine et ayant permis l'arrivée de ces Mollusques, qu'on ne trouve pas en Normandie où le système de canaux reste isolé ; l'envahissement des eaux douces par *Hydrobia jenkinsi*, analysé plus loin par A. LUCAS. Parmi les Annélides : les Sangsues, dont le relevé systématique complet en Bretagne est au point, etc... Mais il faut conclure en laissant de côté l'immense domaine de la faune marine et littorale dont notre Bretagne est si riche : on en trouvera des analyses dans ce numéro. Rappelons aussi la remarquable étude de M. LÉVI sur « L'aspect zoologique des côtes du Finistère » précédemment parue dans *Penn ar Bed*.

Que penser de ce très sommaire exposé ? Que la faune bretonne malgré son petit nombre d'individus et d'espèces (en comparaison avec celle d'autres régions) comprend d'une part une faune originelle parfois difficile à préciser. A cette faune est venue s'ajouter une faune banale, à large pouvoir adaptatif quant aux conditions écologiques. Enfin que la Bretagne, malgré sa position géographique, présente par son climat un refuge et un lieu de passage de quelques espèces méridionales qui ont même pu dans certains cas gagner l'Angleterre. Inversement, quelques apports nordiques sont venus compléter notre patrimoine faunistique local. Mais l'inventaire est loin d'être complet dans presque tous les groupes. Il y a encore beaucoup de travail à effectuer pour les Naturalistes, amis de *Penn ar Bed* entre autres.

N'oublions pas en terminant que plusieurs espèces sont en voie d'extension et que leurs aires de distribution ne sont pas encore stabilisées. Une raison supplémentaire, amis lecteurs, pour considérer la Nature comme un monde dynamique, en perpétuelle évolution et non comme un astre mort, immobile et muet, qui ne nous apprendrait plus que le passé des choses et des êtres au lieu de nous faire connaître la Vie avec tous ses mystères.

## Quelques animaux marins ayant récemment atteint les côtes de Bretagne

par Jean-M. GAILLARD

Au cours du siècle dernier un certain nombre d'organismes, qui n'y avaient pas été signalés jusqu'alors, ont fait leur apparition en Europe. Le rapprochement avec une espèce peuplant des régions plus ou moins lointaines a le plus généralement pu être fait. Certaines de ces extensions d'aire géographique sont continues et on peut assister aux progrès kilomètre par kilomètre de l'espèce en question ; d'autre fois ce sont des déplacements plus spectaculaires. Le plus souvent d'ailleurs ces deux modes de propagation se combinent. C'est le cas des animaux qui, importés par hasard par l'homme, se répandent ensuite, pullulant parfois, s'ils trouvent un milieu favorable : l'exemple des lapins importés en Australie est dans toutes les mémoires. Mais dans les cas qui nous concernent, cette importation, si elle est due à l'homme, et en particulier à la multiplication des moyens de transport, n'en est pas moins tout à fait involontaire. Bien souvent le point de départ de ces migrations n'est qu'hypothétiquement retrouvé, seule l'étude de la biologie de l'espèce permet de proposer une solution et de se rendre compte des limites probables de cette extension.

Le Crabe chinois (*Eriocheir sinensis* H. Milne Edwards) que caractérisent une carapace grossièrement carrée et une paire de pinces recouvertes d'un manchon de soies, est originaire de l'Extrême-Orient, plus précisément de Chine, où il existe au Nord du Tropique du Cancer jusqu'à la côte ouest de la Péninsule coréenne. Il peuple les eaux marines et douces de la région côtière... mais a été rencontré à plus de mille kilomètres à l'intérieur des terres ; fait d'autant plus notoire que sa reproduction ne peut avoir lieu qu'en milieu marin. Les jeunes remontent les eaux douces dans lesquelles leur croissance se poursuit trois ans au moins avant qu'ils ne regagnent les rivages. Les femelles porteuses d'œufs circulent en mer au voisinage des estuaires où s'effectue la ponte.

C'est en 1912 qu'il fait son apparition en Allemagne dans un affluent de la Weser. De ce point de débarquement il envahit les régions côtières, les rivières et les canaux. Vers le Nord il atteint successivement les côtes danoises, la Baltique et jusqu'au Golfe de Finlande. Il pénètre en France dès 1937 mais se cantonne longtemps dans le Nord aux alentours de la frontière belge. On



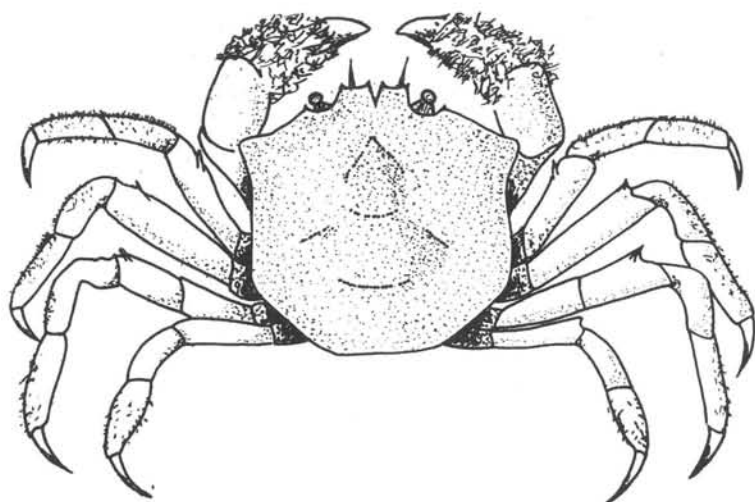


FIG. 1. — *Eriocheir sinensis* H. Milne Edwards

recueille des individus d'*Eriocheir* dans l'estuaire de la Somme en 1942, dans celui de la Seine en 1943, cependant que des captures sont signalées à plusieurs centaines de kilomètres dans les terres, dans les eaux douces du Nord-Est de la France. Enfin, en 1954, il est signalé successivement dans la Gironde qu'il remonte assez profondément et dans la Loire. A partir de ce dernier point on peut s'attendre à ce qu'il gagne progressivement les eaux côtières et intérieures de la Bretagne.

Décrit de Nouvelle-Zélande et des Nouvelles-Galles du Sud, il y a un siècle, par Charles DARWIN, *Elminius modestus* est un Cirripède, plus précisément une Balane, dont la muraille est formée de quatre plaques ce qui permet de le distinguer des espèces autochtones qui en ont six. C'est en Hollande qu'il fit son apparition en 1946. Signalé dès 1950 à Wimereux, il fut recherché systématiquement par W. H. BISHOP qui le retrouve poursuivant son avance jusqu'au Havre. Cependant un autre centre de dispersion avait, semble-t-il, fait son apparition en Bretagne à la même époque. Dès 1952 de nombreux individus étaient signalés à Roscoff et maintenant on le retrouve en de nombreux points du Finistère où il a pénétré dans certains estuaires vaseux plus profondément qu'aucune autre espèce de Balane ne l'avait fait jusqu'alors (Aber-Benoît, Morlaix). Sur la côte sud finistérienne les stations sont beaucoup plus rares et le nombre d'individus beaucoup plus réduit qu'au Nord. En ce qui concerne les départements des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine, à notre connaissance, un individu unique aurait été trouvé à Port Saint-Hubert dans la Rance.

Tous les groupes d'animaux semblent également susceptibles de fournir ces espèces capables d'un grand essor. Parmi les Annélides on peut citer *Mercierella enigmatica* Fauvel qui fit son apparition en 1922 dans le canal de Caen à la Mer. L'animal, qui préfère les eaux saumâtres, construit de fins tubes calcaires qui s'enchevêtrent. Depuis 1922 tant de stations ont été citées qu'il

est impossible de les énumérer toutes ; cependant il ne se passe pas d'année sans que de nouveaux progrès ne soient à inscrire à son actif. Tandis que sa dispersion en Angleterre, en Bretagne et au Danemark se poursuivait et s'étendait à un secteur important de l'Europe du Nord, on la signalait en 1939 en Méditerranée où elle progresse depuis, tant sur la côte européenne que sur celle d'Afrique du Nord. Mais dans la péninsule armoricaine il demeure certainement encore des stations à découvrir.

Chez les Mollusques les cas sont nombreux, parmi les exemples les plus souvent cités relevons ceux des Lamellibranches *Petricola pholadiformis* Lamarck et *Mya arenaria* Linné et ceux des Gastéropodes *Acmaea testudinalis* Muller, *Potamopyrgus jenkinsi* Smith et *Crepidula fornicata* Linné. Cette dernière espèce fut probablement introduite en Angleterre dans les années 1880 à 1885 lorsque les Huitres américaines *Ostrea virginica* Gmelin furent importées du nouveau monde pour repeupler les bancs décimés par des récoltes inconsidérées. L'animal se fixe, en particulier sur les Lamellibranches, en véritables chaînes de six ou sept individus, chacun d'eux étant à moitié fixé sur la coquille d'un autre. Après l'Angleterre, les côtes hollandaises et allemandes, puis celles des pays nordiques et de la France, furent successivement atteintes. Le danger que la pullulation de *Crepidula fornicata* Linné fait peser sur l'ostréiculture et la mytiliculture n'est pas exactement évalué. Il ne s'agit pas d'un prédateur ; les Bivalves n'ont rien à craindre directement. Cependant ce sont les mêmes éléments planctoniques qui servent à son alimentation.

Une autre de ces espèces qui posent des problèmes délicats aux naturalistes est la petite Anémone de mer *Diadumene luciae* (Verrill). Sa colonne est le plus souvent vert foncé et ornée de bandes oranges ; ses tentacules transparents sont légèrement verdâtres voire parfois jaunâtres ou roses. L'ensemble n'a guère plus de deux centimètres de haut. En 1896 elle fait son apparition en Angleterre, à Plymouth où on la suit plusieurs années. Puis de 1920 à 1924 une station se maintient en Allemagne, à Büsum. La Méditerranée est gagnée à son tour, Naples en 1911, Venise en 1920, le Canal de Suez en 1924. Mais précisons qu'il ne s'agit pas

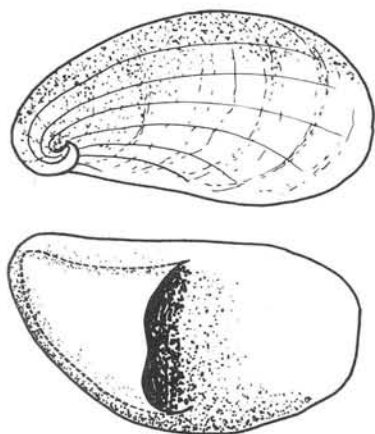


FIG. 2. — *Crepidula fornicata* L.



FIG. 3. — *Diadumene luciae* Verrill

ici d'un déplacement continu ; non, ce sont des apparitions souvent fugaces, signalées une ou deux années et jamais retrouvées depuis. Avant que les rivages de l'Europe soient touchés tour à tour, les côtes américaines avaient déjà vu apparaître *Diadumene* : en 1892 le Connecticut, en 1895 le Massachussets, la région de Woods-Hole où des citations sont faites de 1898 à 1918 puis en 1931, 1932 et 1933. En 1906 on la signale à San-Francisco. Des stations japonaises ont ensuite été reconnues et ont fait accréditer l'hypothèse de l'origine extrême-orientale de cette espèce. Les côtes de France n'ont, semble-t-il, été atteintes que tardivement. En 1925 *Diadumene luciae* est signalée aux Minquiers, en 1928 dans la Rance et dans l'estuaire de Tréguier au confluent du Guindy. Dans la Rance encore, mais en des points différents, en 1932 puis en 1956. Le groupement aux alentours des Laboratoires maritimes (Plymouth, Woods-Hole, Dinard) du plus grand nombre des découvertes montre cependant que cette distribution capricieuse peut être, en partie, expliquée par le petit nombre d'observateurs se préoccupant de signaler ces apparitions. Il n'en demeure pas moins vrai que cette espèce qui semble fragile, le peu de durée de ses stations en fait foi, est par ailleurs capable d'effectuer de longs déplacements. Ceci traduit-il une grande « longévité » de la forme larvaire ?

Chacun de ces exemples aurait mérité un long développement ; en effet la biologie de ces organismes, leurs exigences vis-à-vis du milieu, les problèmes que ces longs déplacements soulèvent, ont déjà fait l'objet de recherches suivies et des hypothèses contradictoires ont parfois été exposées. Il n'était pas possible de rendre compte ici de toutes ces données. Le but était seulement d'attirer l'attention sur les réels services que tous ceux qui fréquentent les rivages marins peuvent rendre aux divers spécialistes en leur signalant des stations nouvelles et en leur communiquant leurs observations. La rubrique de *Penn ar bed*, « Nos lecteurs nous écrivent », accueille, rappelons-le, les communications de cet ordre. Les amateurs qui connaissent bien les côtes ont vite fait de remarquer ce qui ne leur paraît pas ordinaire et ce sont déjà souvent eux qui ont signalé les nouveautés les plus intéressantes.

(Laboratoire Maritime du Muséum National  
d'Histoire Naturelle à Dinard).

# Le Rat musqué en Bretagne

par J.-R. AUBRY

C'est en 1928 que les premiers élevages de Rats musqués (*Fiber zibethicus*) furent installés en France. On sait que ce rongeur aquatique, importé d'Amérique du Nord, avait été introduit en vue de la production de la fourrure, plus connue en pelletterie sous le nom de Loutre d'Hudson.

Les premiers essais de reproduction tentés en captivité furent décevants ; par contre, certains sujets échappés des élevages, s'établirent sur les rivières et étangs des environs où, ayant retrouvé les conditions nécessaires à leur multiplication, ils ne tardèrent pas à pulluler.

★  
★ ★

Deux élevages notamment sont à l'origine de l'infestation actuelle : l'un du côté de Belfort et l'autre, dans l'Eure, près de Conches. Trois autres ont également joué dans l'infestation actuelle un rôle non négligeable : ce sont ceux du Pays de Bray, de la Somme et des Ardennes. Malgré les échecs enregistrés, des dizaines d'amateurs tentèrent à leur tour la décevante expérience : si leurs entreprises disparurent rapidement, 12 foyers étaient dénombrés en 1939 par A. CHAPPELIER, Directeur du Laboratoire des Vertébrés au Centre National des Recherches Agronomiques de Versailles, qui avait été chargé d'une mission d'information sur l'inquiétante et néfaste pullulation du Rat musqué.

Cette même année, le commerce de la sauvagine annonçait l'achat de 30.000 peaux d'origine française.

L'enquête, reprise en 1954, révélait que le rongeur a colonisé, en 25 ans, 82.500 km<sup>2</sup> du sol français, progressant à la cadence moyenne de 3.300 km<sup>2</sup> par an ; la Normandie entrerait pour 46.000 km<sup>2</sup> dans ce total largement dépassé aujourd'hui, puisqu'à elle seule, la tache de l'Est, limitée par une ligne Pierre-de-Bresse, Commercy, Luxembourg, couvrait en 1957 une surface de plus de 50.000 km<sup>2</sup>. Par contre, la tache des Ardennes semble stationnaire et n'a jamais fait preuve d'ailleurs, d'une grande activité.

Partout et depuis longtemps, le Rat musqué se signale par les dégâts qu'il occasionne aux digues, levées d'étangs, berges de rivières et aux cultures maraîchères qui sont à sa portée.

L'Europe Centrale, l'Allemagne, qui ont eu aussi leurs élevages, la Belgique, le Luxembourg et la Hollande enfin ont eu à souffrir plus ou moins de ses déprédations et plusieurs de ces pays ont pris des mesures énergiques pour lutter contre ce redoutable ravageur.

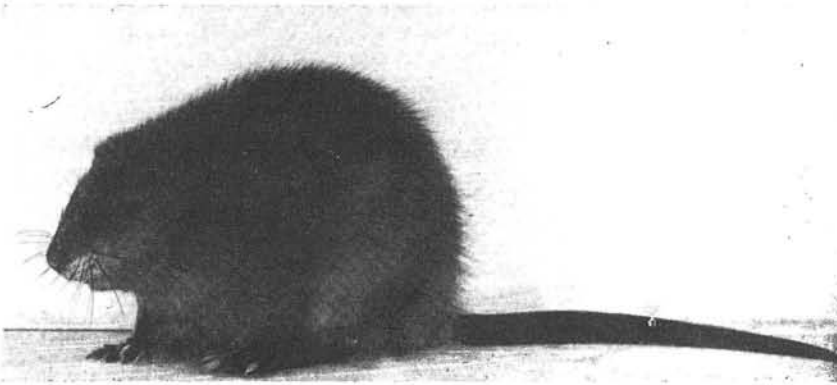
En France, son élevage et son transport ont été interdits par un Arrêté ministériel en date du 15 Décembre 1951.

\*  
\*\*

Il semble que la Bretagne ait été épargnée par le Rat musqué jusqu'en 1950 environ.

En 1951, des éclaiteurs sont capturés cependant près de Vieux-Viel : il est difficile de préciser pour quelle raison les Rats musqués ont fait simultanément leur apparition cette année-là, dans la Manche, la Mayenne, alors peu peuplées, et dans la localité d'Ille-et-Vilaine dont nous venons de parler. On sait que ce rongeur emprunte en général les rivières et les fleuves pour circuler, mais il n'est pas rare, au moment des migrations d'automne, de le rencontrer fort avant dans les terres et en des points très éloignés souvent de toute voie d'eau. Il affectionne également les marais côtiers dont l'eau saumâtre ne le rebute nullement et où il trouve une abondante nourriture.

En 1952, le Rat musqué colonise quelques nouvelles localités dans les départements limitrophes de la Bretagne, et apparaît aussi en Ille-et-Vilaine à l'Étang de Chatillon et au Ferré. Dès 1953, il commence son établissement en Mayenne dans la région de Laval notamment où il s'installe solidement dans une vingtaine de localités laissant ainsi entrevoir une prochaine pullulation dans ce département.



Le Rat musqué, *Fiber zibethicus*

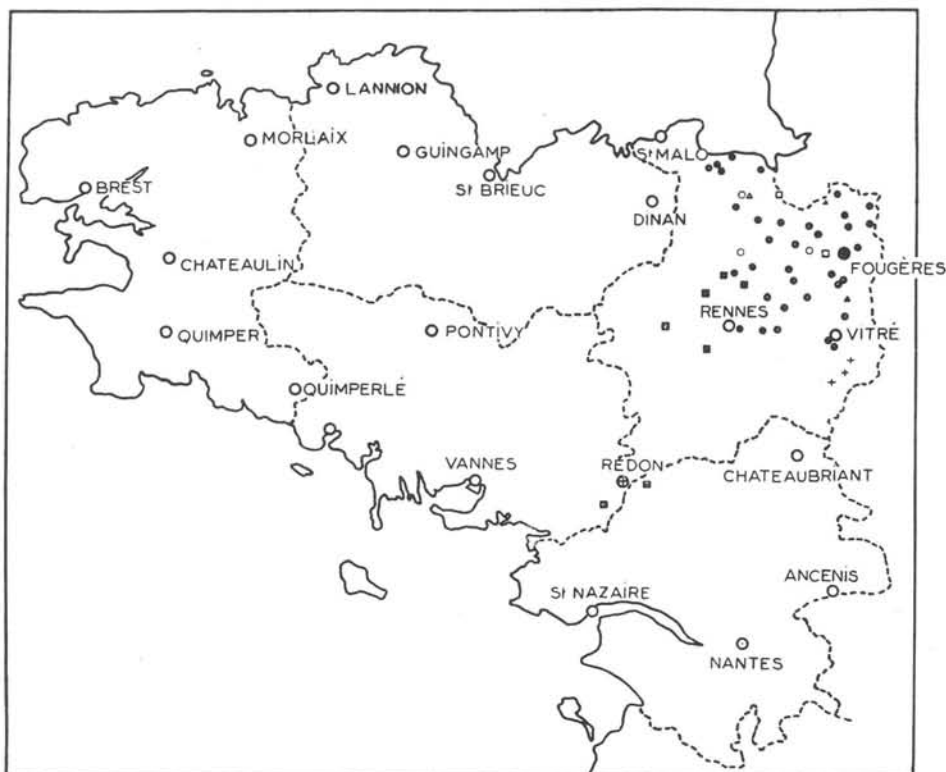
Photo C.N.R.A.

L'Ille-et-Vilaine ne reçoit encore que des isolés de plus en plus nombreux, dont certains se font capturer : des prises sont signalées au ruisseau d'Avion à l'étang du Boulet près de Feins, à Laignelet, à l'étang de Landal, à Saint-Hilaire-des-Landes entre autres... Mais ainsi qu'on pouvait le pressentir depuis deux ans, l'année 1954 voit le Rat musqué envahir presque totalement les secteurs visités les deux années précédentes par leurs avant-coureurs.

La Manche et la Mayenne sont totalement infestées menaçant directement la Bretagne de l'excédent de leur population de Rats musqués : en effet, ceux-ci se rencontrent partout alors en Ille-et-Vilaine, à l'Est d'une ligne Cancale-Rennes-Vitré.

Depuis 1955, malheureusement, nous n'avons que très peu de renseignements sur la progression de ce rongeur en Bretagne : on sait seulement que cette même année, trois nouvelles localités ont été contaminées au Sud de Vitré.





Colonies de Rat musqué en Ille-et-Vilaine et aux environs de Redon

En 1957 enfin, l'exode des éclaireurs semblait s'amorcer à l'Ouest de Rennes où des isolés ont été pris à Talensac, sur la Vilaine, au Sud de Rennes et au Nord de Pacé, tandis qu'à 60 kms de là, ils apparaissaient dans la région de Redon.

En raison du peu d'informations qui nous sont parvenues depuis 1954, on peut se demander si les Rats musqués capturés dans ce secteur constituent l'avant-garde d'un front d'envahissement s'établissant déjà bien au-delà de Rennes, ou si, ce qui est possible, ils appartiennent à une population déjà établie peut-être dans tout ou partie des départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan (1).

Tel est l'état de nos connaissances actuelles sur la répartition du Rat musqué en Bretagne. Les indications très fragmentaires qui nous sont accidentellement parvenues depuis l'enquête de 1954 ne permettent pas de faire le point de la situation.

Le Laboratoire des Vertébrés du Centre National des Recherches Agronomiques, Route de Saint-Cyr à Versailles qui a été chargé de suivre l'extension en France de ce dangereux rongeur, reprend actuellement son enquête en vue de fixer, aussi exactement que possible, les limites de la pullulation : il serait extrêmement reconnaissant à toutes les personnes susceptibles de lui fournir des renseignements sur la présence du Rat musqué en Bretagne de bien vouloir les lui communiquer et d'avance il les en remercie très vivement.

(1) Je viens d'apprendre (Janvier 1959) l'existence d'une colonie très active sur l'étang de Jugon (C.-du-N.). Ce fait vient confirmer mon hypothèse.

# Le Serin Cini s'installe en Bretagne

par Jean-Jacques BARLOY

Depuis quelque temps, un nouvel oiseau s'offre à l'observation des naturalistes bretons. C'est le Serin Cini, petit passereau dont l'habitat est en extension dans le Nord. Ces lignes ont pour objet de le signaler à l'attention de nos collègues, et de les inciter à sa recherche.

★★

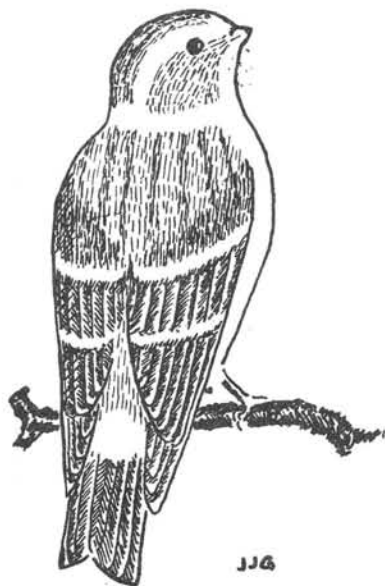
Cet oiseau appartient au groupe des Fringilles qui comprend de nombreuses espèces, telles que le Chardonneret, le Bouvreuil et le Pinson. Bien qu'il soit répandu, comme nous le verrons plus loin dans une grande partie de la France et de l'Europe, il reste ignoré la plupart du temps et ne partage pas la célébrité de son parent, le Serin des Canaries (le Canari des éleveurs) : ce dernier vit à l'état sauvage aux îles dont il porte le nom et aux Açores, et fut introduit au xv<sup>e</sup> siècle en Europe comme oiseau de cage. Le nom latin du Cini est *Carduelis serinus* ou encore *Serinus canaria*, si on le considère comme une sous-espèce du Canari. Son nom français, d'après un dictionnaire de Provençal, viendrait du latin *Cecini* : « j'ai chanté ! ». D'ailleurs cet oiseau a fréquemment changé de nom au cours des temps : ARISTOTE le considérait comme un Chardonneret (de même que les auteurs modernes qui le classent dans le genre *Carduelis* : Chardonneret). BELON l'appelait déjà « Cini » et BUFFON « Cini » ou « Serin vert de Provence », bien qu'il ne soit pas vraiment vert.

Décrivons maintenant le Cini et donnons les moyens de l'identifier dans la nature : il a 11 cm. de long, soit la taille de la Mésange bleue. Il est remarquable par son bec, extrêmement petit et bombé, qui le distingue des autres Fringilles et notamment du Tarin. Le mâle est plus coloré que la femelle : il a le front, les sourcils, le cou, la poitrine et le croupion d'un jaune vif. Le croupion jaune se voit très bien quand il vole et facilite la détermination. Les flancs sont rayés longitudinalement, les joues verdâtres, les ailes brunâtres, la queue sombre et échancrée. La femelle est plus terne, plus rayée sur le ventre, et les parties jaunes sont moins vives. Les jeunes sont tout rayés, y compris le croupion.

Le seul oiseau avec lequel on puisse confondre le Serin Cini est le Tarin *Carduelis spinus*, Fringille de même taille, visiteur automnal et hivernal en Bretagne. Le Tarin mâle se distingue

du Cini par sa calotte et son menton noirs et par les taches jaunes qui bordent la queue sur sa partie antérieure. La distinction entre les femelles des deux espèces (toutes deux rayées dessous) est plus délicate. On peut les différencier, surtout si on a l'oiseau en main, au bec nettement plus long et pointu chez le Tarin. De plus, le Tarin femelle a, comme le mâle, deux taches jaunes à la queue.

Comme tous les Fringilles, le Cini est essentiellement granivore, et c'est sur le sol qu'il recherche sa nourriture favorite,



Le Serin Cini, *Carduelis serinus*

Dessin J.-J. Guillou

mais il se pose aussi sur les plantes dont il mange les graines. Il fréquente les jardins, les vergers, les parcs des villes, les vignobles, les broussailles. Il se pose souvent sur les fils électriques. Le nid, construit par la femelle, est placé dans un arbuste, à une hauteur variable. Il est en forme de coupe et fait de lichens, d'herbe, de mousse, avec des plumes et de crins à l'intérieur. Il y a en général 2 couvées de 3 ou 4 (parfois 5) œufs chacune. Ces œufs sont blancs tachetés de brun. La femelle les couve pendant 13 jours.

Le mâle, lui, assure la défense du territoire de nidification et se livre à son vol nuptial si particulier : il s'élance d'un perchoir élevé, vole à la façon d'une chauve-souris en donnant de lents coups d'aile et en décrivant des circuits, puis revient à son point de départ. Pendant ce vol, il émet un « grésillement », mélange de grincements et de trilles. Il chante aussi au sommet d'un arbre. Son cri d'appel, qu'il émet au vol, est un « Tirlit » qui rappelle le « Stiglit » du Chardonneret. Les jeunes émettent des « Tsis ». Le vol du Cini (en dehors du vol nuptial) est onduleux comme celui de la Linotte et des autres Fringilles.

Le Serin Cini est migrateur : il quitte ses lieux de nichée dès la fin de l'été et hiverne dans les régions méditerranéennes (d'où

il revient dès le mois de Mars), comme l'ont prouvé des reprises de sujets bagués. Mais il arrive que des bandes hivernent plus au Nord.

\*  
\*\*

Un des aspects les plus intéressants de la biologie de cet oiseau est la tendance qu'il manifeste à nicher dans des contrées de plus en plus septentrionales. On ne sait pas bien quelles sont les causes de cette extension : peut-être est-ce le climat ou, indirectement, l'action humaine. D'autres espèces montrent aussi actuellement une extension de leur aire de nidification, ainsi la Tourterelle turque vers le Nord-Ouest en Europe centrale. Le Serin Cini est une espèce d'origine méditerranéenne et méridionale. Il a toujours été abondant dans le Midi de la France, où, au xvi<sup>e</sup> siècle, le poète Clément MAROT le dénichait dans les « buissonnets » de son Quercy natal. Deux siècles plus tard, BUFFON signale le Cini en Provence, en Dauphiné, dans le Lyonnais, en Bourgogne : il ajoute qu'il aurait été vu en Lorraine et qu'il est rare dans nos provinces septentrionales. Mais c'est depuis le milieu du xix<sup>e</sup> siècle que le Cini a étendu vers le Nord et le Nord-Ouest son aire de nidification d'une façon étonnante : l'Île-de-France est atteinte en 1865, la région d'Angers en 1890, Blois et Rouen en 1907. Puis, à partir de 1930, le Cini fut noté sur le littoral du Calvados et du Pays de Caux. Il atteignit aussi la Loire-Atlantique où il niche maintenant régulièrement. Plus au Nord, il s'est répandu également, a été capturé à Saint-Quentin (Aisne) en 1950 et niche actuellement jusqu'à la Somme. Mais la progression de ce petit envahisseur ne s'est pas limitée à la France : le Cini niche maintenant en Suisse, en Allemagne, en Belgique, dans l'Est de la Hollande, au Danemark, en Pologne, dans l'Ouest de la Russie et le Sud de la Suède (1952). Il ne niche pas encore en Angleterre, mais y a été trouvé.

\*  
\*\*

Au cours de sa progression en France, le Cini avait paru éviter la Bretagne, sauf la Loire-Atlantique. Mais il a été observé, surtout ces dernières années, en divers endroits de la péninsule, et c'est ce que nous allons voir en détail :

#### 1. MORBIHAN :

L'espèce a été signalée à Carnac-Plage et à Vannes (1). De plus, elle a été vue près de la Roche-Bernard par le Dr KOWALSKY. M. O. LE FAUCHEUX m'annonçait des résultats négatifs en 1957, mais en Juillet 1958 il découvrait un couple nicheur à Larmor-Baden et un autre à Vannes.

#### 2. FINISTÈRE :

Dans « *Alauda* » (Tome III, 1931, pages 128-129), notre collègue M. LEBEURIER relate l'observation d'une petite bande de Cins qui séjourna à Primel-Plougasnou du 14 Décembre 1929 au 5 Avril 1930. D'autre part, Jean-Jacques GUILLOU et Michel MÉLOU

---

(1) D'après Kumerlœve.

nous communiquent qu'ils ont capturé et bagué deux Cinis sur la pelouse de l'école de Kergoat-al-Lez en Ergué-Armel, les 5 et 6 Février 1956. Ces deux oiseaux faisaient partie d'une troupe de six qui disparut le 12 Février. Il semble donc que l'espèce hiverne occasionnellement dans le Finistère.

### 3. COTES-DU-NORD :

J'ai personnellement observé le Serin Cini au Val-André en Juillet 1956 (comme je l'ai signalé à l'époque au Groupe des Jeunes Ornithologistes) et en Juillet 1957, dans des jardins et des broussailles. En 1958 les Cinis y étaient beaucoup plus abondants et s'étaient notamment répandus dans les conifères. Je n'ai pu en découvrir de nid, mais la constance de l'espèce en cet endroit est remarquable. Au cours de l'été 1957, H. KUMERLOEVE a aussi noté la présence du Cini en d'autres endroits de la région, notamment à Saint-Brieuc, Perros-Guirec et Loudéac. La nidification lui paraît certaine.

### 4. ILLE-ET-VILAINE :

Michel-Hervé JULIEN a trouvé le Cini abondant à Dinard et Saint-Briac au printemps 1957. De plus, le Cini niche aussi à Rennes et a été signalé à Vitré, à Redon et ailleurs dans le département (KUMERLOEVE).

Le Serin Cini est donc nicheur çà et là en Bretagne, surtout sur le littoral : il semble marquer une prédilection pour les parcs des stations balnéaires. Mais aucun nid n'en a encore été trouvé dans le Finistère. Nous incitons donc nos collègues à l'y rechercher et à communiquer à « Penn ar Bed » leurs découvertes éventuelles.

### REFERENCES

- S. BOUTINOT : Capture d'un Cini à Saint-Quentin (Aisne). « L'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie », pages 274-275, xx, n° 4, 1950.
- P. GÉROUDET : Les Passereaux III (Neuchâtel et Paris).
- H. KUMERLOEVE : Extension du Cini dans le Nord-Ouest de la France (Normandie-Bretagne). « Alauda », pages 267-292, xxv, n° 4, 1957.
- N. MAYAUD : Commentaires sur l'Ornithologie française. « Alauda », pages 147-148, 1946.

# Les Paludestrines, envahisseurs énigmatiques

par Albert LUCAS

Beaucoup d'observateurs attentifs n'ont pas manqué de remarquer la pullulation dans les mares et surtout les ruisseaux, de petits Gastropodes operculés à coquilles noires ou brunes de 3 à 5 mm. de hauteur, dont la densité parmi les plantes aquatiques est souvent prodigieuse. Certains, intrigués par cette espèce, ont cherché à se renseigner dans les différentes Faunes de France... mais en vain, car le Gastropode en question ne figure dans aucune d'elles.

## L'ENIGME DE LEUR NOM.

Il s'agit d'une Paludestrine ou Hydrobie qui, contrairement aux autres espèces de ce genre, ne vit pas en eaux saumâtres (bien qu'elles puissent supporter un certain degré de salinité).

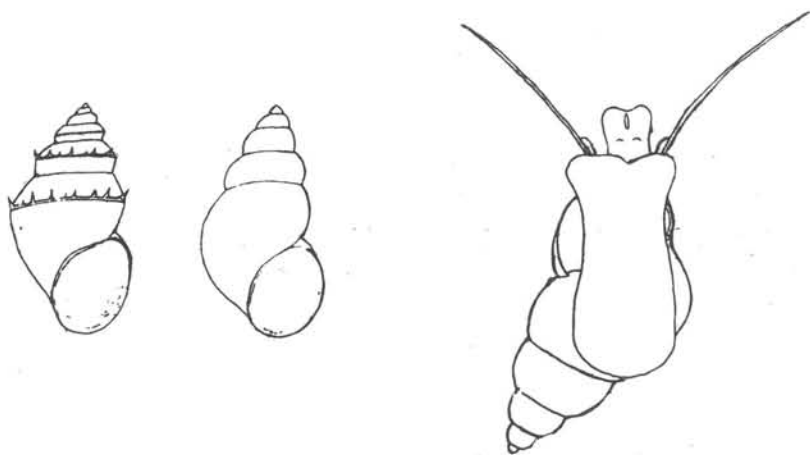
Mais la nomenclature des Mollusques d'eau douce est d'une complexité et d'une confusion inimaginables. La malacologie est une science convalescente qui se remet à peine des erreurs accumulées à la fin du siècle dernier au sujet de la notion d'espèce. Les malacologistes de l'école de BOURGUIGNAT se croyaient en effet autorisés à créer de nouvelles « espèces » dès qu'ils entrevoyaient quelque différence entre deux coquilles... Comme les coquilles de Gastropodes sont essentiellement variables, il s'ensuivit un nombre de créations qui enflait de façon inquiétante. DOLLFUS (1911) puis GERMAIN (1931) regroupèrent ces noms en synonymes, non sans difficultés ni sans hésitations. Suivant ces auteurs français j'avais désigné les Paludestrines récoltées en Bretagne sous le nom de *Paludestrina stagnalis* Baster (1). Cependant je n'ignorais pas qu'en Grande-Bretagne, Scandinavie, Bénélux, Allemagne, une Paludestrine d'eau douce était désignée sous le nom de *Hydrobia* (= *Paludestrina*) *jenkinsi* Smith (voir *Penn ar Bed*, n° 7). S'agissait-il de la même espèce, désignée sous deux noms différents ? J'ai longtemps pensé qu'il y avait une différence réelle : les Paludestrines « étrangères » avaient un test variable parfois lisse, parfois caréné et même hérissé de petites pointes (voir figures 1 et 2) ; celles que je récoltais en

(1) J'ai en effet montré par ailleurs que la distinction entre *Paludestrina Mabilleyi* Pal. et *P. stagnalis* Baster établie sur l'habitat par Germain ne pouvait se justifier (cf. A. Lucas, Les *Hydrobia* (Bythinellidae) de l'Ouest de la France, *Journal de Conchyliologie*, vol. XCIX, fasc. 1).



France avaient un test invariablement lisse et les populations étudiées présentaient une grande homogénéité.

Mais depuis 1958 j'ai eu l'occasion de découvrir des populations où certains tests sont carénés dans des proportions d'ailleurs variables. Par exemple moins de 1 % de carénés à La Cordonnais près de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) et environ 65 % à l'étang de Malvezan près de Landerneau (Finistère). Dès lors, suivant l'avis du Pr D<sup>r</sup> C.R. BOETTGER qui a eu l'amabilité d'examiner mes échantillons, j'ai désigné mes Paludestrines sous le nom le plus généralement adopté : *Hydrobia jenkinsi* Smith. Et je prenais connaissance du volumineux dossier — plus de 150 publications scientifiques — déjà consacré à cette espèce.



*Hydrobia jenkinsi* Smith

Coquille carénée (× 7). Origine Malvezan (Finistère)

Coquille lisse (× 7). Origine Porsmilin (Finistère)

Animal vu de dessous (× 10)

### L'ENIGME DE LEUR ORIGINE.

L'espèce *Hydrobia jenkinsi* a été créée en 1889 par l'auteur anglais E.-A. SMITH. Elle n'est signalée en Europe continentale que depuis 1900. On doit donc la considérer comme « nouvelle ». Mais d'où vient-elle ?

Au sujet de son origine trois hypothèses sont possibles.

*Origine exotique.* — Le développement d'une carène et d'épines sur les tours de spire donne à la coquille un aspect voisin de celui que présente les *Potamopyrgus* des Antilles ou encore de Nouvelle-Zélande. Cette ressemblance morphologique fit supposer que l'*Hydrobia jenkinsi* n'est autre qu'un *Potamopyrgus* transporté dans l'estuaire de la Tamise d'où il se serait propagé dans toute l'Angleterre puis en Europe continentale. Ceux qui admettent cette thèse, et c'est le cas de C.R. BOETTGER, préfèrent désigner l'animal sous le nom de *Potamopyrgus jenkinsi*.

On peut remarquer que cette thèse repose sur le seul caractère du test, qui présente justement une grande variation. D'une part, la forme lisse de *Hydrobia jenkinsi* est très semblable aux autres Paludestrines européennes ; d'autre part, en Europe, certaines Bythinelles présentent une carène.

*Origine anglaise.* — Beaucoup d'auteurs, dont HUBENDICK, s'en tiennent aux faits connus et bien établis. L'espèce fut créée sur les échantillons récoltés sur les bords de la Tamise. Par la suite les malacologistes anglais qui avaient adopté le point de vue de SMITH (1) la signalèrent, aux hasards de leurs excursions, en eau saumâtre et en eau douce en divers points de leur pays : en notant les dates de ces observations HUBENDICK établit ainsi la dispersion de l'espèce en Angleterre, puis en Europe. La critique essentielle que l'on peut adresser à cette conception c'est de confondre l'animal et son nom actuel. En effet rien ne prouve que l'espèce ait été désignée scientifiquement dès son apparition ; et d'autre part rien ne prouve qu'elle n'ait pas été désignée sous d'autres appellations. En France, par exemple, où elle fut longtemps considérée comme « absente », il est fort probable qu'elle fût trouvée mais cataloguée sous d'autres noms (le choix, nous l'avons vu, ne manquait pas !)

*Origine côtière.* — Une dernière hypothèse consiste à imaginer qu'une Palustrine d'eau saumâtre d'Europe occidentale et de Grande-Bretagne ait acquis la propriété de vivre en eau douce et que dans ce nouveau milieu, elle ait trouvé des conditions de vie plus faciles et qu'elle soit alors devenue envahissante. L'origine correspondrait donc à un simple changement de milieu.

C'est ce qui expliquerait que ce soit toujours les eaux douces côtières qui aient été les premières envahies ; c'est ce qui expliquerait la répartition actuelle en Bretagne (voir carte). Ce pouvoir d'adaptation à l'eau douce n'est pas une propriété exclusive et exceptionnelle de *H. jenkinsi*. J'ai eu l'occasion de montrer qu'une autre espèce de Palustrine : *Hydrobia subulata* Pal. peut, elle aussi, passer de l'eau saumâtre à l'eau douce et bien d'autres animaux euryhalins en sont également capables (Ex. : *Palaemonetes varians*).

Bien que ce soit là mon opinion, je ne conteste pas que cette thèse suscite des critiques, en particulier celle-ci : pourquoi toutes les populations de Palustrines, à la même époque historique, c'est-à-dire à peu près simultanément, auraient-elles acquis ce pouvoir d'adaptation à un milieu nouveau ?

Il était nécessaire, à mon avis, d'examiner ces différentes conceptions pour situer le problème. Mais n'oublions pas que sur certains faits l'accord est général.

D'où qu'elles viennent les Palustrines envahissent les eaux douces d'Europe et c'est là un phénomène qui date de l'époque historique, il est « actuel » d'où son intérêt.

D'autre part l'expansion des Palustrines a été foudroyante. A peine connues en 1900, elles sont signalées aujourd'hui jusqu'en Roumanie. On explique cet extraordinaire pouvoir de propagation par la remarquable fécondité de l'espèce : il n'y a que des femelles qui par parthénogenèse produisent, de façon continue, des œufs qui se développent dans une poche incubatrice ; il en sort des jeunes de 0,5 mm. environ pourvus d'une coquille ; la croissance est rapide et dure trois mois environ dans de bonnes conditions ; de plus l'espèce est très résistante aux conditions physiques (variations de température, du p H, de la salinité ; résistance au manque de calcium, à la dessiccation, etc...).

(1) La création de l'espèce *H. jenkinsi* par Smith fut contestée par Marshall qui désignait les mêmes échantillons par *Hydrobia ventrosa* var. *carinata*.



Essai sur la répartition, en 1958, d'*Hydrobia jenkinsi* Sm. Remarquer les stations isolées : Roumanie (Lac Razelm), Clermont-Ferrand, environs de Barcelone. Les stations des environs de Banyuls ont été oubliées sur la carte.

### LA REPARTITION ACTUELLE.

La progression d'*Hydrobia jenkinsi* a été mise en évidence par plus d'une centaine d'observateurs en Grande-Bretagne et dans les divers pays d'Europe. Cependant les publications à ce sujet sont des plus dispersées : la carte que je donne de la répartition actuelle n'est qu'un essai imparfait.

En France, GERMAIN n'en parlait pas dans sa « Faune de France » parue en 1931, mais il est vraisemblable que cela provenait d'un manque d'information. SCHODDUYN l'avait en effet trouvé en Flandre française en 1912.

Le Pr PETIT la signalait en 1950 sur les rives méditerranéennes (Etang du Canet près de Banyuls).

Lorsqu'en 1951 j'entreprenais l'étude des Gastéropodes d'eau douce des environs de Quimper, j'en trouvais aussitôt un peu partout et j'en citais 26 stations en eau douce et 5 en eau saumâtre dans mon D.E.S. (Rennes 1953).

En 1954, C.R. BOETTGER signalait sa présence dans le bassin de l'Adour (récolte de M. HUBAULT effectuée en 1952).

Dans *Penn ar Bed*, n° 7 (1956), je citais 46 stations dans le Sud-Finistère et je signalais l'espèce des environs de Brest, de Locquirec, de Plestin-les-Grèves, de Lannion, de Saint-Brieuc, de Vannes, de Saint-Nazaire.

M<sup>lle</sup> BONDON (D.E.S., Caen 1958) signale son abondance aux environs de Caen jusqu'à 45 kilomètres de la mer.

Actuellement (Février 1959) je connais les stations suivantes que je classe par départements : Manche : 10 ; Ille-et-Vilaine : 15 ; Côtes-du-Nord : 19 ; Finistère : 158 ; Morbihan : 4 ; Loire-Atlantique : 6 ; Charente-Maritime : 1 ; Lot-et-Garonne : 6 ; Gers : 1 (échantillons transmis par M. L. BARBÉ pour ces deux derniers départements) et enfin, de la façon la plus inattendue, j'en ai trouvé une station près de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) en 1956.

Je tiens à préciser que ces chiffres n'indiquent pas une abondance particulière de Paludestrines dans le Finistère, mais seulement une recherche plus approfondie de ma part. De même, si le nombre des stations finistériennes passe de 31 à 158 c'est que de 1953 à 1959 j'ai multiplié mes recherches. Il me semble que l'aire occupée par les Paludestrines soit, actuellement, à peu près stable dans le Finistère où on les trouve : dans le Trégorrois, dans tout le Léon (par exemple à Gouesnou : source de la Penfeld, mais aussi source des affluents de l'Aber-Benoît) ; dans la presqu'île de Plougastel et la presqu'île de Crozon ; dans la partie occidentale du bassin de Châteaulin ; dans toute la Cornouaille. Les Paludestrines me semblent absentes des Monts d'Arrée, de la partie Est du bassin de Châteaulin et de la Montagne noire.

Dans le reste de la Bretagne la répartition est semblable : on la trouve rarement à plus de 30 kilomètres de la mer ou d'un estuaire. Il n'y en a pas, semble-t-il, en Bretagne intérieure (j'ai fait de nombreuses recherches en ce sens à Corlay, Côtes-du-Nord).

\*  
\*\*

Il est vraisemblable que les Paludestrines compteront d'ici peu parmi les animaux aquatiques les plus fréquents d'Europe.

Quelle en sera la conséquence sur la faune et la flore des ruisseaux ? Il semble que les plantes ne sont pas attaquées par ces gastéropodes qui, à mon avis, se nourrissent surtout d'algues microscopiques et de végétaux en décomposition. Leur pullulation dans certaines cressonnières ne cause aucun dégât (elles ne sont gênantes que par leur présence inévitable dans les bottes de cresson).

Au contraire, servent-elles de nourriture aux carnassiers ? Effectivement on en trouve souvent dans les estomacs de Poissons d'eau douce (1). Mais certains auteurs ont prouvé expérimentalement que si la Perche, la Plie et la Truite consomment les Paludestrines, elles ne les digèrent pas ! Elles seraient par contre digérées par la Carpe et par les Oiseaux aquatiques.

Enfin il est fort possible aussi que les Paludestrines, d'élevage facile, deviennent des animaux de laboratoire. Ces Mollusques ovovivipares, parthénogénétiques et euryhalins posent en effet de nombreux problèmes de génétique et d'adaptation. On peut donc considérer *Hydrobia jenkinsi* comme une espèce animale d'avenir.

---

(1) Le C<sup>t</sup> Le Séach a trouvé des quantités de Paludestrines dans des truites pêchées dans l'Odet (renseignement transmis par M<sup>lle</sup> Bodin, Nantes). M. Vautier (Brest) en a trouvé, encore vivantes, dans les estomacs de truites pêchées dans la Doureane (affluent de l'Elorn).

## NOTES DE FAUNISTIQUE

### CAPTURES DE MERGULES NAINS (*Plautus alle L.*)

A la suite des journées de gros temps de la mi-Décembre 1958 sur l'Atlantique, je pense intéressant de signaler avoir reçu de mon ami Joseph de Poulpiquet un Mergule nain mâle, du poids de 102 gr., à l'estomac vide, capturé sur son étang de Coatveilmour en Fouesnant, le 16 Décembre.

M. Albert Lucas m'informe que le 28 Décembre 1958, il en a aussi trouvé un exemplaire, en état de décomposition assez avancée, parmi les laisses de mer sur la plage Sainte-Marguerite près de Pornichet (Loire-Atlantique).

Il y a 20 ans, le Docteur Marsille, de Fouesnant, me transmettait un autre mâle, capturé à la suite d'une période de grands froids et dû à l'obligeance du Professeur Moure, qui me fut signalé comme trouvé mort sur une plage entre Beg-Meil et Moustierlin, le 26 Décembre 1938. Il était en excellent état de fraîcheur et fait partie de ma collection sous le N° 1279, actuellement au Muséum National d'Histoire Naturelle.

Est-il utile de rappeler que le Mergule est un oiseau de l'Arctique ne nichant pas plus bas que le nord de l'Islande. C'est un *Alcidae* de haute mer dont la migration partielle hivernale l'amène dans l'Atlantique nord et ce n'est qu'à la suite de perturbations atmosphériques importantes, que l'on peut espérer rencontrer des individus épuisés ou malades sur nos côtes, comme dans les cas précités.

Ed. LEBEURIER.

### LA COULEUVRE *Natrix ater* A FOUESNANT

Quand, en 1953, mon attention s'est portée sur les reptiles du Finistère, plusieurs cultivateurs m'ont affirmé la présence de serpents noirs sur les terres de K... en Fouesnant. Dans ce domaine inexploité, les ronces et les fougères avaient envahi parc, vergers et surfaces autrefois sous culture. L'accès en demeurant interdit aux promeneurs, il y avait là, sans aucun doute, un territoire idéal pour les serpents.

La découverte à Fouesnant de la couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus*) m'a fait penser un moment que les serpents noirs appartenaient à cette espèce dont les parties supérieures sont en général plus noirâtres que vertes. Il restait à en obtenir la preuve et tous les riverains de K... ont été alertés. Or, le 16 Octobre 1954, un serpent noir de 86 centimètres, tué en bordure de la propriété, m'était apporté. Aucune confusion n'était possible avec *Coluber viridiflavus*. Il s'agissait de la variété noire de la couleuvre à collier, *Natrix ater* (cf. « Penn ar Bed », 3<sup>e</sup> année, fascicule 2, p. 19).

Il est permis de se demander comment on peut identifier un serpent entièrement noir. En la circonstance, la chose était facile puisque la présence de carènes sur les écailles permettait d'éliminer les deux seuls serpents susceptibles d'atteindre la taille de 86 centimètres, la couleuvre verte et jaune et la couleuvre d'Esculape, qui ont les écailles lisses. Seule restait la couleuvre à collier. Si le serpent avait été de plus petite taille, d'autres éléments auraient permis l'identification. Chaque espèce présente des caractères propres de l'écaillage tels que le nombre de rangs d'écailles à la partie moyenne du corps, le nombre de plaques ventrales et sous-caudales, la disposition des plaques latérales de la tête.

C'est ainsi que j'ai pu reconnaître un nouvel exemplaire de *Natrix ater*, capturé le 21 Juin 1958 au même endroit que le sujet précédent. Ce serpent, de 58 centimètres de longueur totale et de 13 centimètres de queue, présentait sur la tête les 9 grandes plaques caractéristiques des couleuvres. Ses écailles carénées le faisaient appartenir au genre *Natrix*. Ses 19 rangs d'écailles et la présence d'une préoculaire et de trois postoculaires permettaient de l'identifier comme une couleuvre à collier. Ce sujet avait les parties supérieures noires avec ça et là, surtout sur le tiers antérieur du corps, quelques écailles grises ou jaunes. Le ventre, franchement noir, présentait vers le cou des macules jaunes et blanches. Les lèvres inférieures et le

menton étaient blanchâtres. La coloration était, à peu de choses près, celle de la couleuvre obtenue en 1954.

Ces deux captures permettent d'accorder quelque crédit aux dires des cultivateurs de l'endroit. Il est vraisemblable que d'autres couleuvres noires ont été vues ou tuées aux alentours de K... et qu'il y a là un petit territoire où se multiplie la *Natrix ater*. Ceci est intéressant puisque Angel (Reptiles et Amphibiens, « Faune de France », p. 141) cite cette variété comme fort rare en France.

L. MARSILLE.

#### LE BALBUZARD FLUVIATILE (*Pandion haliaëtus*) PRES DE QUIMPER

Il est des sites en Bretagne plus ou moins connus des ornithologues mais qui se révèlent être d'un très grand intérêt. Ainsi les environs de Quimper possèdent bon nombre d'étangs qui reçoivent à l'automne des migrateurs variés dont certains très rares.

L'étang de Coatveilmour en Fouesnant est l'un de ces refuges qui permettent aux oiseaux de faire escale au cours de leurs migrations. Communiquant avec la mer par un canal, il reçoit aux grandes marées un apport d'eau salée qui le rend saumâtre. Peuplé de nombreux mulets, il contient la nourriture nécessaire à un grand mangeur de poissons comme le Balbuzard fluviatile.

Ce magnifique rapace, un peu plus grand qu'une buse, est facilement identifiable grâce à sa tête blanche, ses pattes d'un gris bleuté, ses ailes arquées. Son vol glissant laisse voir son dos brun sombre contrastant très nettement avec le ventre blanc pâle.

M. Lebeurier signale, dans « l'Ornithologie de Basse-Bretagne », le Balbuzard comme accidentel et rare et mentionne plusieurs observations sur ce même étang de 1920 à 1933.

Depuis cette date, tous les deux ou trois ans, un ou plusieurs individus sont aperçus dans la région de Quimper au cours de ces périodes qu'ils accomplissent jusqu'aux Iles Glénans, la rivière de Pont-l'Abbé et l'Odé. Mais ce grand rapace semble avoir une attirance toute particulière pour l'étang de Coatveilmour en Fouesnant où il revient avec une grande régularité aux mêmes heures de la journée.

Je dois remercier ici M. de Poulpique pour les notes qu'il m'a communiquées :

— En 1938, un individu reste pêcher les 3, 4, 5 Mai. C'est sans doute le même oiseau que le Docteur Marsille observe au début Juin.

— 1941. Le 13 Septembre, M. de Poulpique détermine un Balbuzard volant très haut en direction du Sud.

Nouvelle observation le 21 Septembre.

— 1944. Du 20 au 30 Octobre, un spécimen fréquente régulièrement l'étang où il vient chaque jour se nourrir.

— 1948. Le 25 Septembre, un Balbuzard est surpris en pleine pêche, plongeant sur un gros mulot ; effrayé, il s'envole, le poisson dans les serres, mais n'a pas été revu par la suite.

— 1958. Dès le 30 Janvier, l'on repère un individu posé au sommet d'un pieu de clôture (la date précoce d'arrivée étant sans doute due à un hiver exceptionnellement doux).

Le 5 Février, notre oiseau volait très confiant à quelques mètres au-dessus de l'étang, avant de plonger brusquement, les pattes en avant, sur un gros poisson. Quelques minutes après, le Balbuzard, perché au faite d'un arbre mort, décortiquait un gros mulot de plus d'un kilogramme.

Tout un monde de corvidés dont plusieurs pies, une corneille noire, se disputaient les débris.

Le même oiseau, très vraisemblablement, a été observé plusieurs fois par la suite et séjournait jusqu'au 15 Février aux alentours de la propriété.

Par ailleurs, le 30 Mai 1957 nous avons eu la chance d'observer un Balbuzard fluviatile sur les étangs de l'île Tudy. Nous n'avons pas pu savoir si cet individu a séjourné quelque temps dans la région.

De telles observations montreraient donc qu'il existe des migrations plus ou moins régulières du Balbuzard sur la côte sud du Finistère. Mais une telle question ne peut être résolue que par des documents plus nombreux.

Pierre et Gilles MAUGARD.



OBSERVATIONS DE SPATULES BLANCHES (*Platalea leucorodia*) DANS LE FINISTÈRE

Le 30 Mai 1957, sur les étangs de l'Île Tudy, près de Quimper, nous avons pu observer une Spatule blanche facilement reconnaissable à son bec en spatule, son aspect plus fort que celui d'un héron cendré. Celle-ci fouillait la vase à environ 30 mètres du bord au milieu d'une troupe de goélands argentés (*Larus argentatus*) qui s'envolèrent à notre approche.

La Spatule, inquiète, s'éloigna de quelques mètres, puis s'envola le cou tendu, les pattes dépassant légèrement.

Une nouvelle observation est à noter près de Quimper, en baie de Kérogan, le 12 Octobre 1958, où trois individus posés sur la vase s'envolèrent brusquement et disparurent au-dessus des pins. Quelques jours plus tard, deux de ceux-ci se faisaient tuer sur l'Aven.

Pierre et Gilles MAUGARD.

NUTRITION DE LA BAUDROIE OU LOTTE DE MER (*Lophius piscatorius*)

Ce poisson à tête énorme, qui peut atteindre 2 m. de long, est un carnassier redoutable et l'on trouve dans son estomac des proies inattendues.

M. Herrou, du Relecq-Kerhuon (Camfrout), a trouvé le 11 Novembre 1958, dans une Baudroie : « un oiseau au plumage blanc, extrémité des ailes noire, pattes palmées rouges, bec rouge ». Cette description indique sans aucun doute la Mouette rieuse (*Larus ridibundus*).

M. Pellicant, du Relecq-Kerhuon, qui m'a rapporté cet exemple, m'en a cité un autre : En 1930, à la Maison-Blanche, près de la Pyrotechnie de Saint-Nicolas, il a vu sortir de l'estomac d'une énorme Baudroie, une vingtaine de Plies et un Cormoran !

Ainsi les oiseaux marins seraient parfois les victimes de certains poissons...

On conçoit facilement la capture du Cormoran, oiseau nageur et plongeur ; quant à celle de la Mouette, qui ne plonge pas, elle est plus difficile à imaginer. Notons que la Baudroie possède des filaments pêcheurs dont on ignore le rôle précis. Perrier (Faune de France) et Berlin (Poissons de France) rapportent que ces filaments, terminés par une masse charnue, pourraient attirer les proies.

Il serait intéressant de connaître d'autres analyses d'estomac de Baudroie ou des observations relatant le mode de pêche de ce poisson carnassier.

A. LUCAS.

## NOTE COMPLÉMENTAIRE SUR LES GASTROPODES D'EAU DOUCE A OUESSANT

Dans une précédente note (P.A.B. n° 9) je signalais, à Ouessant, la présence de :

*Limnaea limosa* L. — *Limnaea glabra* Müller. — *Planorbis spirorbis* L. — *Succinea putris* L.

A cette liste, il convient d'ajouter :

*Limnaea palustris* Müller. — *Limnaea truncatula* Müller.

Dans les filets d'eau temporaires qui suintent sur la côte Nord de l'Île, pendant les périodes pluvieuses, j'ai récolté cet été des échantillons de la Limnée *L. palustris* qui mesuraient 10 à 15 mm. de long ; cette taille correspond exactement aux dimensions normales de *L. palustris* var. *fusca*, cette « variété » étant particulièrement fréquente dans les zones marécageuses.

J'ai trouvé *L. truncatula* en grande abondance dans ces mêmes filets d'eau ainsi qu'en plein bourg de Lampaul, dans la rigole humide qui borde la cure. Les exemplaires récoltés étaient de tailles variables, les plus grands atteignant 9 mm., ce qui est remarquable puisque la longueur de la coquille varie généralement entre 6 et 8 mm.

Ainsi *L. truncatula* et *L. palustris* ne présentent pas de nanisme à Ouessant, contrairement à ce que j'avais signalé et que j'ai encore vérifié pour *L. limosa* (= *L. peregra*) et pour *L. glabra*.

Précisons que *L. truncatula* est l'hôte intermédiaire de la Douve du Foie du Mouton, qui sévit dans l'Île.

A. LUCAS.

## NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT

### CLATHRE GRILLAGÉ (cf « Penn ar Bed », N° 15, p. 33)

Les réponses reçues se situent autour des deux possibilités de répartition de l'espèce : le littoral et les jardins.

En général, les naturalistes l'ont vu dans les jardins et à proximité des côtes : M. Bouché le signale le 22 Septembre 1958 à Port-Navalo en Arzon (Morbihan). c'est la seule réponse positive pour le littoral sud du Massif armoricain.

Par contre, sur le littoral nord, Mme de Broca le signale au Rody, près Brest, en Octobre 1958 ; M. Jégu au Conquet-Trébabu dans la propriété de M. de Kersauzon, en Septembre 1957 ; l'excellent mycologue J. Bellec, de Morlaix, à Kernéguès « avec une telle luxuriance que le propriétaire en est bouleversé » ; à Plougonven, au sanatorium de Guervénan, où se voient de nombreux plants dans un espace restreint ; enfin à Ploujean, où il a récolté deux individus dans le parc de Kerizac.

Plus à l'Est, A. Lucas l'a trouvé à Plestin-les-Grèves en bordure de la plage de Saint-Efflam, en Août 1954.

Dans tous les cas, sauf à Plougonven, la mer n'est pas loin. Dans aucun cas, on n'a vu de Clathre dans la nature.

Enfin une réponse intéressante bien que négative : M. Le Moël n'en a jamais trouvé à Quimper.

La répartition donnée par cette correspondance confirme les indications de M. des Abbayes, mais il y a un point à éclaircir : le Clathre serait-il moins abondant sur les côtes sud du Massif armoricain, et ce, malgré ses affinités méridionales ?

A.-H. D.

### LES REQUINS SUR LES COTES BRETONNES

Dans P.A.B. n° 1, j'avais proposé ce sujet d'enquête. J'ai reçu à l'époque quelques réponses, trop sporadiques pour permettre un compte rendu.

Cependant, il ne se passe pas d'année sans que la presse locale relate des captures de squales en Baie de Lannion, de Concarneau, ou en d'autres points de nos côtes.

Outre les Roussettes et les Chiens de mer (Hâ, Emissole), il existe au moins 4 espèces de grands Requins : le Peau bleue ; la Taupe ou Lamie ; le Requin-Renard ou Singe de mer ; le Pèlerin.

Je compte sur nos lecteurs pour signaler les captures dont ils ont eu connaissance et pour préciser, dans certains cas, les utilisations industrielles.

A. L.

### REMARQUES SUR LA MIGRATION D'AUTOMNE 1958

Cette année, après une série presque ininterrompue de près de 10 mois de vents dans les secteurs Sud et Sud-Ouest à Nord-Ouest, avec des pluies fréquentes et abondantes, les chasseurs attendaient, avec attention, la période des vents du Nord et du Nord-Est. Ce jour souhaité fut le 20 Octobre avec beau temps jusqu'au 2 Novembre, suivi d'une semaine de vents de Sud à Sud-Ouest et retour des vents hauts le 9 Novembre se prolongeant pendant 4 semaines de suite. Si la température ne descendit pas comme l'eut souhaité le chasseur de sauvagine, ces vents en plein mois de Novembre permettaient tous les espoirs. Hélas ! ils n'apportèrent au chasseur que déceptions.

Le passage des migrateurs habituels fut le plus médiocre, le plus clairsemé connu à l'Île d'Ouessant depuis une dizaine d'années. En voici un aperçu :

Il y eut des Courlis comme d'habitude et des Corlieu plus nombreux que ces deux dernières années ; des passages moyens ou médiocres de Grives littorales et mauvis dont le premier à retenir par le nombre au 18 Octobre et le plus important le 2 Décembre et, en même temps, des Râles d'eau. Mais

je n'ai pas vu un seul Pluvier (doré ou gris), hôtes de tous les hivers et souvent permanents. Il n'en a été signalé que deux fois, lesquels ne restèrent que peu de temps sur place. Il passa des Vanneaux peu nombreux quatre à cinq fois qui ne séjournèrent que quelques heures.

Il fut levé de-ci de-là, quelques Bécasses dont les premières au 23 Octobre. Cependant, le tableau des chasseurs enregistra à peine le tiers du nombre des prises des années dernières. Aucune « boutée », le maximum de Bécasses vues le même jour étant de 5 à 6 oiseaux.

La Bécassine est également recherchée par les quelques chasseurs qui ne craignent pas de semer beaucoup de grenaille de plomb pour un résultat souvent aléatoire, car cet oiseau craintif et de mauvais caractère a de gros moyens de défense. En Septembre et début Octobre, il n'y en eut point. De fin Octobre à fin Décembre, il passa le quart de celles qui viennent en année ordinaire. A signaler cependant une abondance normale et sans lendemain le 16 Novembre avec le fait particulier que les vents continuèrent à souffler de l'Est les jours suivants, ce qui ne les empêcha pas de vider les lieux. Je ne verrais sans doute pas cette année en Janvier et Février les groupes de sédentaires de une à trois douzaines rassemblées faisant la sieste au pâle soleil hivernal, à l'abri du vent dans les laïches de prairie mouillées, où je pouvais les observer à quelques dizaines de mètres et tout à coup fusant en bouquet de feu d'artifice de 30, 40 et 60 (cas unique) étincelles à ma vue.

Tous les ans en cherchant la Bécasse, il est tué quelques Sarcelles ou autres Anatidés. Il m'a été signalé cette année la capture d'un Souchet et d'une Sarcelle d'hiver.

Les Etourneaux sansonnets furent également très au-dessous de leur densité habituelle. Il n'a été remis aucune bague d'Etourneau cette saison, les années précédentes il en était récupéré plusieurs dont quelques-unes d'U.R.S.S.

A signaler aussi un passage d'Hirondelles de cheminée, de fin Octobre au 3 Novembre, après une période pendant laquelle elles avaient abandonné le pays.

Quant aux Passereaux, aucune observation intéressante ne marqua leur migration très clairsemée.

Quelles conclusions peut-on tirer de ces observations en fonction des conditions météorologiques de printemps et d'été, lesquelles se résument en vents continuels du secteur Ouest avec pluies fréquentes d'été ?

Il ne semble pas que cette saison très humide ait été particulièrement préjudiciable aux couvées ou aux jeunes oiseaux vivant habituellement au bord de l'eau (Renseignements tirés des enquêtes migration et chasse de la « Revue nationale de la Chasse et la Sauvagine »).

Ces vents dominants et assez forts de printemps n'auraient-ils pas poussé les migrateurs adultes, habituels nicheurs d'Islande, d'Irlande et des Iles britanniques, vers les pays germaniques, scandinaves et finlandais ?

Il est connu désormais que les oiseaux qui passent à la pointe du continent viennent particulièrement d'Irlande, de Galles et Cornouailles anglaise. N'est-ce pas au manque de migrateurs nicheurs dans les régions précitées que nous devons le passage déficient de retour d'automne ?

Mais il y aurait peut-être lieu de retenir surtout que la migration, ou mieux l'erratisme, commence sur les lieux de nidification dès Juin et Juillet et qu'à cette époque les oiseaux de Finlande et Scandinavie ont eu cette année quelques difficultés à passer en Ecosse et plus encore en Irlande pour les mêmes causes de météorologie exposées ci-dessus. Ce qui aura pu diminuer dans de grandes proportions le nombre d'oiseaux appelés à descendre vers la pointe Ouest de Bretagne.

La conjonction du manque de nicheurs et de la déviation de la ligne de migration habituelle semble probable, mais dans des proportions dont l'évaluation est impossible vue d'ici et qui demanderait le groupement de nombreux renseignements sur le sujet. Toujours est-il qu'à l'appui de cette hypothèse, le cas des Bécasses et surtout des Bécassines à l'automne 1958 semble à retenir. La « Revue nationale de la Chasse et la Sauvagine » de Janvier 1959 donne les renseignements suivants pour la période de Septembre au 15 Novembre :

— Régions favorisées : le Pas-de-Calais, la Somme, le Calvados, la Loire-Atlantique et la Charente-Maritime.

— Régions défavorisées : les Côtes-du-Nord et le Morbihan.

Ces renseignements sont susceptibles de recoupements comme celui relevé dans « Plaisir de la Chasse » de Janvier 1959 où M. Lahure (Tir de la Bécassine) écrit que cette année, dans les marais picards, les Bécassines ont été particulièrement nombreuses et dans la « Revue nationale de la Chasse » de Décembre 1958 où M. Deneuille signale spécialement la densité importante de Bécassines et en conclut, bien hâtivement peut-être, que cette espèce n'est pas en voie de disparition. Voire ! En se basant sur les observations du moment en Finistère, on pourrait être de bonne foi, d'un avis absolument contraire.

Si cet état de fait se confirmait, on pourrait en tirer sur le plan local des prévisions sur la densité des passages de Septembre à Novembre. Il serait alors bien plus utile de tenir compte des vents dominants de Juin à Août (action à longue échéance), que des vents d'automne qui n'ont qu'un effet direct et immédiat sur le déclenchement du passage de la Manche (action à brève échéance).

Ce problème, comme tous ceux qui concernent les migrations, est complexe. Une observation fut-elle minutieuse et nettement caractérisée ne suffit pas pour établir une loi. Il serait donc fructueux que des observateurs ou chasseurs fassent connaître leurs remarques sur cette migration automnale. « Penn ar Bed » publierait toutes les contributions à cette étude si passionnante.

Paul MALGORN, Ile d'Ouessant.

## BIBLIOGRAPHIE

*CREUSE, MON BEAU PAYS*, par le Professeur LÉON BINET, ancien Président de l'Académie des Sciences, Membre d'honneur de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse. Magnard, édit.

Récemment, dans l'introduction de cet admirable ouvrage : « Les secrets de la vie des animaux » (Presses universitaires de France), le professeur Léon Binet, éminent biologiste, nous avait déjà dit : « Depuis longtemps, j'ai pris comme devise le conseil que donnait Léonard de Vinci : Va prendre tes leçons dans la nature ».

M. Léon Binet, voulant rendre hommage à ce coin de France où il a mené la plupart de ses enquêtes, vient de publier une monographie intitulée : « Creuse, mon beau pays ». Dans cet ouvrage, il insiste sur la beauté et la diversité des paysages de la Marche tout en exposant les vertus thérapeutiques peu connues de maintes plantes. Il s'y montre sensible aussi à la vie des bois, des haies, des étangs et des rivières. Que de fines observations il nous donne sur la vipère, la pie-grièche, la bergeronnette ou le merle d'eau ! Les ornithologistes sauront gré au professeur Léon Binet de sa sympathie pour les oiseaux « qui sont de l'avis de tous de charmants voisins et des compagnons précieux ! ». Tout un chapitre du livre : « La Creuse est une volière », leur est consacré.

Ajoutons que cet ouvrage se lit avec d'autant plus de plaisir qu'il est abondamment illustré de photographies, de dessins expressifs et de reproductions de tableaux en noir ou en couleurs.

Georges MARC.

*OISEAUX DE MER*, par Charles VAUCHER. Un vol. format 23 x 30, relié toile sous jaquette couleur, 250 pages, 15 photos en couleur et 240 en noir. Editions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1958. — Prix : 5.850 francs.

Charles Vaucher a publié il y a quelques années un admirable volume sur les oiseaux du Marais, où texte et photos évoquent avec bonheur les grands marécages des Dombes et leur avifaune si attachante ; aujourd'hui, il nous propose un « Oiseaux de mer » non moins remarquable et dont le sujet est particulièrement susceptible de nous intéresser puisque la plupart des oiseaux qui y sont représentés habitent nos rivages ou y sont de passage.

Chaque espèce envisagée fait l'objet d'une étude photographique minutieuse : biotopes, cycle de la reproduction, attitudes en vol, etc...

Ces documents, rapportés par l'auteur lors de ses nombreuses missions dans les mers nordiques, sont d'une rare qualité et d'une incomparable variété ; complétés par un texte vivant, ils font de ce volume un ensemble agréable et de grande valeur scientifique.

M.-H. J.

**LES LIBELLULES**, par Paul-A. ROBERT. 364 pages, 48 planches en couleurs et en noir, 64 dessins de l'auteur. Editions Delachaux et Niestlé. Collection « Les Beautés de la Nature », 1958.

Quand on considère les ouvrages publiés dans la collection « Les Beautés de la Nature », on reste confondu devant la perfection de chacun d'eux.

Ils comportent tous un texte soigné et extrêmement documenté ; une riche illustration originale ; une présentation typographique impeccable et fine.

M. Paul-A. Robert a accumulé une documentation extraordinaire sur les Libellules qu'il étudie depuis 1916 ; il a dessiné et peint avec son talent exceptionnel les principales espèces européennes vues dans leur biotope ; et surtout il a su retrouver l'enthousiasme d'un Réaumur pour nous présenter ces beaux insectes, les « Demoiselles », dont certaines ont des noms évocateurs : Petite nymphe au corps de feu, Naiade aux yeux rouges, Cordulie métallique... C'est à la fois un livre d'Art et un livre de Science. Doit figurer dans toutes les bibliothèques scolaires : rendra particulièrement service aux professeurs de 1<sup>re</sup> M<sup>o</sup>.

A. L.

**LE MONTREUR D'IMAGES**. Atelier du Père Castor. Flammarion, éditeur. Ouvrages illustrés de 92 pages environ.

Depuis le volume « Ramures » qu'en 1954 nous avons analysé ici-même, l'Atelier du Père Castor a publié : « Rencontres », « De la chenille au papillon », « Un oiseau est né », « Fougères », « Les oiseaux de la nuit », s'orientant progressivement vers le monde animal. Cette collection, qui comporte actuellement 10 titres au total, mérite de retenir l'attention des naturalistes. Chaque page peut constituer un exercice d'observation, le texte aidant à interpréter ou situer la photographie ; chaque document est authentique et expressif ; chaque étude est approfondie et sort le plus souvent des sentiers battus.

Chaque année, la collection s'enrichit régulièrement d'un volume méticuleusement préparé : nous sommes persuadés que nos collègues en garniront leur bibliothèque avec la même régularité.

A. L.

#### NOTE DU REDACTEUR

Dans le présent numéro, tous les auteurs d'articles ou de notes sollicitent des réponses, des précisions, des confirmations de la part des lecteurs qui représentent autant d'observateurs avertis. Mais il ne faudrait pas que ces appels provoquent seulement des commentaires oraux : nous attendons des réponses écrites. Enfin, si vous avez relevé des omissions, ne manquez pas d'en faire part au rédacteur qui souhaite la collaboration d'un nombre toujours plus grand d'adhérents.

Je rappelle que le volume 2 de « Penn ar Bed » (Nouvelle série) débute avec le présent fascicule.

Le numéro de Juin 1959 traitera de « Brest et son avenir » ; le numéro de Septembre 1959 comportera la deuxième partie de l'« Evolution de la Faune et de la Flore en Bretagne » et sera surtout consacré à la Botanique.

A. L.

#### AVIS

— L'Assemblée Générale des Cercles Géographique et Naturaliste du Finistère et de la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne aura lieu le dimanche 26 Avril 1959 et sera suivie de l'inauguration de la Réserve du Cap-Sizun et d'une excursion dans la région d'Audierne.

Le samedi après-midi 25 Avril, les adhérents brestois sont invités à se réunir au Centre de Documentation Pédagogique, 108, rue Jean-Jaurès, Brest. A l'ordre du jour : Préparation de l'Assemblée Générale, organisation de sorties et, vers 17 h. 30, causerie de M. Maillet, Maître de Conférences à la Faculté de Rennes, sur « L'Univers des animaux est-il différent du nôtre ? ».

## FONDS POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

De Décembre 1958 à fin Février 1959, le Fonds pour la Protection de la Nature en Bretagne est passé de 284.960 francs à 417.960 francs (voir la cinquième liste des souscripteurs ci-dessous) ; nous adressons nos plus vifs remerciements aux donateurs et tout particulièrement au Conseil Général du Finistère qui, lors de sa session de Décembre dernier, nous a accordé une généreuse subvention de 100.000 francs pour la Réserve du Cap-Sizun, et à la Municipalité de Brest qui, dans sa séance du 9 Février, a décidé d'accorder la somme de 40.000 francs à « Penn ar Bed » et 10.000 francs à l'œuvre de Protection de la Nature. Que M. le Préfet du Finistère, M. le Président du Conseil Général et MM. les Conseillers généraux d'une part, et d'autre part M. le Maire de la ville de Brest et ses collègues du Conseil Municipal trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Nous rappelons à nos membres et lecteurs que les versements au Fonds pour la Protection de la Nature en Bretagne peuvent être effectués par versement ou virement à notre C.C.P. ou par chèque bancaire :

Cercle des Naturalistes du Finistère, Crédit Lyonnais, Quimper. — C.C.B. 3470-98.

ou M.-H. Julien, 15, rue Laënnec, Quimper. — C.C.P. Rennes 1361-60.

## CINQUIEME LISTE

|                                                                           |             |
|---------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Report (voir « Penn ar Bed », n° 15, p. 41) .. ..                         | 284.960 Frs |
| Subvention Conseil Général du Finistère .. .. .                           | 100.000     |
| Subvention Ville de Brest .. .. .                                         | 10.000      |
| Crédit Lyonnais .. .. .                                                   | 10.000      |
| M. Jean-Pierre Guerlain, Paris-16° .. .. .                                | 5.000       |
| M <sup>me</sup> Gagin, Aix-en-Provence (B.-du-R.) .. .. .                 | 500         |
| M. Debord, Limoges (Haute-Vienne) .. .. .                                 | 1.000       |
| M <sup>me</sup> Renaud, Paris-6° .. .. .                                  | 500         |
| M <sup>me</sup> Audibert, Brest .. .. .                                   | 1.000       |
| M. et M <sup>me</sup> Huyghe, Pharmaciens, Paris (2° versement) .. ..     | 1.000       |
| M <sup>lle</sup> Claude Brulez, Faculté des Sciences, Nancy (M.-et-M.) .. | 1.000       |
| M <sup>me</sup> Le Page, Lycée de Brest .. .. .                           | 1.000       |
| M <sup>lle</sup> Odette Gilson, Paris-17° (2° versement) .. .. .          | 500         |
| M <sup>lle</sup> Gisèle Guihéneuf, Paris-17° (3° versement) .. .. .       | 1.000       |
| M <sup>me</sup> Marie Renault, Paris-6° .. .. .                           | 1.000       |
| M. le Doyen Ch. Maurain, Paris-14° .. .. .                                | 1.000       |
| M <sup>me</sup> V <sup>ve</sup> Protois, Paris-8° (2° versement) .. .. .  | 1.000       |
| M <sup>me</sup> Yvonne Protois, Paris-8° (2° versement) .. .. .           | 1.000       |
| M. A. Lucas, Brest (2° versement) .. .. .                                 | 1.000       |
| M. M.-H. Julien, Quimper (2° versement) .. .. .                           | 1.000       |
| Total .. .. .                                                             | 421.960 Frs |

## NOTE DU TRESORIER

Si la bande entourant ce numéro porte la mention « Votre abonnement s'est terminé avec le précédent numéro », nous vous prions de bien vouloir nous adresser votre cotisation 1959 aussi vite que possible. Etant donné les hausses considérables des tarifs postaux et des tarifs d'impression, nous nous permettons d'insister pour que vous choisissiez si possible la formule de l'abonnement de soutien à 1.000 francs. Nous profitons de cette occasion pour remercier chaleureusement les quelque 50 sociétaires qui ont déjà réglé leur cotisation 1959 en adoptant cette formule ou en nous adressant ultérieurement un versement complémentaire de 500 francs.



